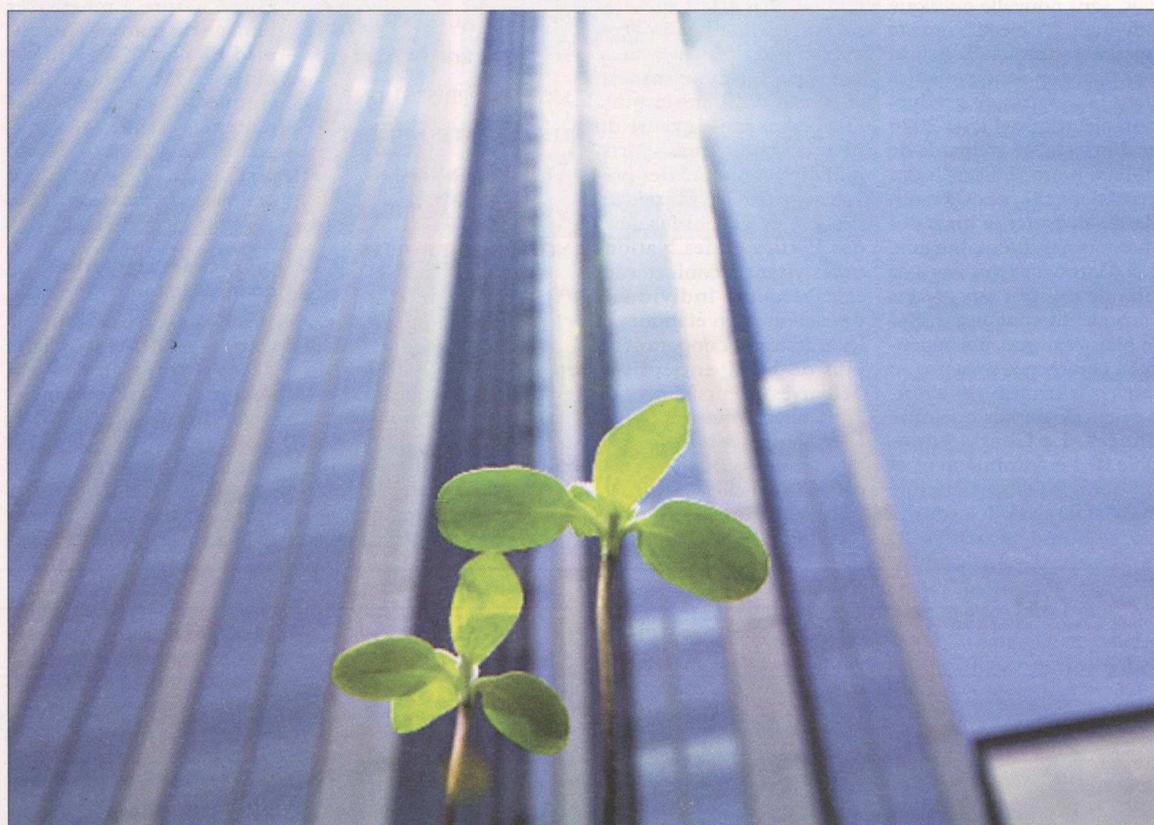


Protection de l'environnement : les entreprises en rang dispersé



- Une démarche environnementale rehausse l'image de marque d'une entreprise.
- Certaines entreprises sont obligées de respecter les normes par leurs donneurs d'ordre.

C'est un des grands sujets de l'heure. Mais il est parfois relégué au second plan par les conflits armés et le terrorisme qui occupent une bonne partie des agendas des dirigeants des différents pays et la Une de la presse écrite et audiovisuelle. Lequel sujet n'est autre que la protection de l'environnement. Pour le monde entier, 2015 devra en effet être un tournant dans ce domaine. Un tournant, parce que la 21^e Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les chan-

gements climatiques (CCNUCC), ou Cop21, qui se tiendra du 30 novembre au 11 décembre 2015 à Paris est une étape décisive dans la négociation d'un accord international devant entrer en vigueur en 2020. Il s'agira de pousser les pays, notamment les industrialisés et d'autres gros pollueurs comme la Chine, à faire des efforts pour réduire les émissions de gaz à effet de serre pour contenir la hausse des températures à 2 degrés d'ici la fin du siècle et adapter les sociétés aux dérèglements climatiques. Avec 195

pays participants et 40 000 personnes attendues (délégués, observateurs, experts, membres de la société civile, journalistes...), la Cop21 est sans doute la plus importante conférence des Nations Unies sur le climat de la décennie.

Le Royaume s'engage à baisser ses émissions de 13% d'ici à 2020

Comme prévu par l'agenda, près de 150 pays générant environ 90% des émissions mondiales de gaz à effet de serre, ont déposé leur objectif de lutte contre

le dérèglement climatique. Les experts des différents pays sont parvenus à un projet d'accord publié le 5 octobre et qui est en discussion, à Bonn (Allemagne), depuis le 19 octobre jusqu'à ce vendredi 23, dans le cadre de la dernière session de négociation formelle, prélude à la conférence de Paris. Le Maroc est le deuxième pays en développement, après le Mexique, à rendre publique ses engagements fermes, c'est-à-dire qu'il tiendra quelle que soit la situation, et une offre natio-

... / ...

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT : LES ENTREPRISES EN RANG DISPERSÉ

... / ...
 nale conditionnée à l'accès à de nouvelles sources de financement, internationales en particulier. Ces offres concernent tous les secteurs d'activité et couvrent le Co2, le CH4 (méthane) et le N2O (protoxyde d'azote ou gaz hilarant).

Quoi qu'il arrive, le Maroc s'engage à baisser ses émissions de 13% d'ici à 2020. En tenant compte des conditionnalités annoncées, le plafond est fixé à 32% d'ici 2030. Dans les deux scénarios, sans nouvelle politique publique. L'objectif consiste aussi à porter à 42% la part des énergies renouvelables dans la capacité de production électrique d'ici à 2020 et d'investir 42 milliards de dollars pour réaliser l'offre conditionnelle, dont 35 milliards levés par le biais des mécanismes internationaux. Le Maroc n'exclut pas à ce titre de recourir aux crédits carbone internationaux. Sur le plan pratique, il a cependant commencé à mettre en œuvre sa stratégie environnementale depuis quelques années. La Charte nationale de l'environnement et du développement durable (CNEDD) publiée sous la forme d'une loi (n°99-12)

en est la base. Ce texte, qui renforce l'appareil réglementaire, stratégique et fiscal du Royaume, devra cependant être complété par la Stratégie nationale de l'Environnement (SNE) et la Stratégie nationale du développement durable (SNDD).

Les enjeux sont compris

En réalité, il revient à tout Etat de fixer les règles qu'il doit respecter lui-même dans ses choix d'investissement et qui s'imposent aux entreprises, principalement. En effet, qu'elles soient publiques ou privées, industrielles, agricoles ou de services, ce sont avant tout elles qui polluent le plus. D'ailleurs, dans le cadre du plan d'action Lima-Paris, initiative conjointe des présidents péruvien et français des 20^e et 21^e conférences des Parties et des Nations unies visant à conforter les engagements individuels des acteurs non étatiques et les initiatives coopératives, plus de 1 100 entreprises, 340 investisseurs et près de 700 collectivités ont publié leurs engagements sur la plateforme des Nations unies conçue à cet effet (NAZCA).

Au Maroc aussi, la protection de l'environnement

est devenue récurrente dans les discours des dirigeants d'entreprises. Et ce n'est pas pour suivre la tendance. Beaucoup ont tout simplement compris les enjeux. D'abord, même si le principe de pollueur payeur n'est pas encore inclus dans la législation, celles dont les activités nuisent à l'environnement

MÊME SI LE PRINCIPE DE POLLUEUR PAYEUR N'EST PAS ENCORE INCLUS DANS LA LÉGISLATION, LES ENTREPRISES DONT LES ACTIVITÉS NUISSENT À L'ENVIRONNEMENT SONT MISES À L'INDEX, NOTAMMENT PAR LES ASSOCIATIONS

sont mises à l'index, notamment par les associations. Leur image s'en trouve alors entachée. Ensuite, de plus en plus de donneurs d'ordre, souvent contraints d'être en règle par la législation de

leur pays d'origine, exigent de leurs sous-traitants le respect des normes sociales et environnementales. Les réfractaires courent alors le risque de perdre un marché. Enfin, le respect de l'environnement est inscrit dans une démarche citoyenne. Il s'agit ici d'apporter non seulement sa contribution à une politique publique, mais aussi de tenir compte du bien-être des populations consommatrices. Ce point renvoie au premier. En clair, cette prise de conscience est de nature à rehausser l'image de marque. Mohamed El Yousfi, DG du cabinet LMM QSE, résume en quelque sorte ces différentes contraintes en soulignant que «l'entreprise court à sa perte si elle ne prend pas conscience des nuisances qu'elle génère».

Les grandes entreprises donnent le ton

Sur la place, ce sont les grandes entités et les filiales des multinationales qui donnent le ton. Par exemple, Managem, le groupe OCP, Cosumar, Lydec, Holcim Maroc ou Lafarge Maroc ont introduit depuis quelques années l'environnement dans leur stratégie de déve-

loppement. Ce domaine est carrément confié à une division dédiée ou à un département. Dans d'autres sociétés moins grandes, des actions continues sont menées en interne. L'objectif étant parfois de se faire certifier. A ce propos, plus d'une centaine ont obtenu l'ISO 14001 et ne ratent aucune occasion pour le faire savoir. Dans la même veine, 70 entreprises de différentes tailles ont reçu le Label RSE qui couvre la responsabilité sociale et le développement durable.

Bref, les préoccupations environnementales commencent à entrer dans la culture d'entreprise. Preuve en est que même certaines petites entreprises s'y mettent, quand bien même elles éprouvent du mal à les intégrer dans leur gestion quotidienne, faute de moyens. Toutefois, pour bien faire, il n'y a pas de petites mesures. Par exemple, le fait d'économiser du papier d'impression va dans le sens de la préservation des forêts. La conduite responsable contribue à la réduction de la consommation de carburant. Multipliées à l'infini, de telles actions ont une portée notable ■

M.A.

Questions à



MOHAMED EL YOUSFI
 ■ DG du cabinet LMM QSE

«L'entreprise court à sa perte si elle ne prend pas conscience des nuisances qu'elle génère»

■ **La Vie éco** : Depuis quelques années, on parle de plus en plus de RSE. En tant qu'expert en certification, pensez-vous que les entreprises ont réellement pris conscience des enjeux environnementaux ?

■ On a longtemps cru que le développement durable était une tendance, et que la responsabilité sociétale de l'entreprise n'était qu'un effet de mode. Il n'en est rien. Le développement durable et la RSE sont aujourd'hui une composante

essentielle des entreprises, de leur mode de fonctionnement et de leur management. Direction RH, responsable Qualité, responsable Communication interne/externe, toutes ces fonctions sont fortement influencées par la vague «développement durable» qui, vu les préoccupations actuelles des consommateurs et de la société civile, est là pour durer. Il faut dire que cette démarche n'intéresse pour le moment que les grands groupes.

■ **Le volet sociétal est davantage mis en avant, quid de l'environnemental ?**

■ Respect des droits des travailleurs, prise en compte des problèmes sociaux dans lesquels vit l'entreprise mais aussi protection de l'environnement... Ce sont, entre autres, les nouvelles valeurs du ma-

nager moderne, même si parfois les prises de position publiques ne sont que une profession de foi sans effet corrélaté. Pour une fois, ces messages émanent des adeptes du libéralisme pur et dur qui ont compris que le monde ne peut plus fonctionner sans un système d'autorégulation.

Ils ont compris que les performances financières ne suffisent plus pour juger les performances de l'entreprise. Autrement dit, l'homme n'est plus regardé comme un simple instrument de production soumis à des objectifs quantitatifs. Au contraire, il est considéré comme un acteur essentiel de la création de valeur. Les grands groupes sont ainsi acculés à s'intéresser de près à ce que font leur sous-traitants installés dans les pays à bas coût de main-d'œuvre. Au niveau environnemental, on a aussi compris que l'entreprise

court à sa perte si elle ne prend pas conscience des nuisances qu'elle génère de par son activité. Pour un manager, oublier ces données, c'est perdre des opportunités de faire progresser ses affaires.

Vous savez les normes ISO 9000 ont commencé à être intégrées dans les années 90. Ce n'est que 10 ans plus tard que les choses ont réellement bougé. C'est le cas aujourd'hui des normes ISO 14 000 et 26 000 qui prennent en compte la dimension environnementale et qui à mon sens se développeront davantage dans les prochaines années.

■ **Qu'apportent réellement ces normes aux entreprises ?**

■ Le premier avantage et le plus important est que la démarche qualité de manière générale est la traduction d'une vision du mana-

gement devant aboutir à une qualité sans faille. Avec cette vision, l'entreprise bascule vers une gestion plus implicite et plus valorisante du travail individuel. Autre point positif, la démarche permet également d'identifier ses points forts et de les formaliser. Certaines entreprises ont pu mettre en exergue leur politique RSE.

Ce sont des pratiques établies auparavant et qui ont été mises en avant par le diagnostic d'audit. La norme ISO 26000 par exemple va au-delà du respect de la loi, tout en reconnaissant que le respect de la loi est un devoir fondamental pour toute organisation et une partie essentielle de sa responsabilité sociétale.

PROPOS RECUEILLIS
 PAR B.H.

ENGAGEMENT

Managem, OCP, Lydec..., des cas pratiques en matière de politique environnementale

- Eau, énergie, gestion des déchets, émission de gaz..., les entreprises sont sur plusieurs fronts.
- Beaucoup d'entre elles font de l'éducation à l'économie verte.

Dans le secteur productif, l'introduction de la protection de l'environnement dans une stratégie est souvent une question de moyens. C'est pourquoi, au Maroc, ce sont les grands groupes qui donnent le ton dans ce domaine. Que ce soit dans les mines, la cimenterie ou l'agroalimentaire, de nombreuses actions sont menées depuis quelques années. Nous en avons retenues quelques-unes.

Managem : une politique «0 déchet»

Managem, c'est plus de 3 500 collaborateurs et 21 unités industrielles. Managem, c'est aussi une politique RSE de grande envergure : 30 MDH dans la recherche & développement, 7 brevets d'invention, un centre de recherche... Le groupe s'est doté dès 2004 d'une charte de développement durable visant à lui permettre de conduire durablement ses activités dans ses lieux d'implantation et à accompagner son développement dans de nouveaux pays.

En matière d'environnement, il vise à réduire son empreinte carbone en baissant de 5% à 10% la consommation électrique annuelle de chacun de ses sites, à rationaliser la consommation d'eau recyclée et à minimiser l'apport d'eau fraîche pour les procédés de traitement. En outre, le groupe minier poursuit une importante démarche «0 déchet» qui vise à valoriser les rejets miniers en ressources grâce à la R&D : les déchets produits par l'activité minière sont transformés pour créer de nouveaux débouchés à travers le développement de nouveaux produits.

En 2013, le complexe industriel de Guemassa a démarré l'exploitation de son usine d'acide sulfurique dont le process industriel permet de valoriser les rejets de la



mine de Guemassa en nouveaux produits destinés à la commercialisation (oxyde de fer et acide sulfurique) tout en produisant de l'énergie propre pour le site. L'entreprise a remporté en 2014 le prix Top Performers de Vigéo.

Lydec : protection et éducation au développement durable

Lydec figure également parmi les locomotives. Le prestataire des services eau, électricité et assainissement s'est engagé dans de nombreuses actions en faveur de la protection de l'environnement, de la solidarité et de la promotion du développement durable. De par la nature de ses métiers, il a inscrit ses actions dans une démarche de responsabilité sociétale. Son objectif est de renforcer son ancrage territorial, à travers un engagement plus actif dans les actions liées à la RSE, et ce, en cohérence avec son projet d'entreprise «Synergies 2020».

L'INTRODUCTION DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DANS UNE STRATÉGIE EST SOUVENT UNE QUESTION DE MOYENS. C'EST POURQUOI, AU MAROC, CE SONT LES GRANDS GROUPES QUI DONNENT LE TON DANS CE DOMAINE

Le programme «Environnement» vise aussi bien la sensibilisation à la protection de l'environnement que l'éducation au développement durable et la réhabilitation d'équipements urbains publics du Grand Casablanca. Le deuxième programme d'intervention concerne l'insertion économique et sociale, notamment des jeunes et des femmes.

Ce programme vise à faciliter l'accès à l'éducation, du préscolaire jusqu'aux études supérieures.

OCP : un combat mené avec son écosystème

Eau, énergie, gestion des déchets, préservation du patrimoine paléontologique, l'Office chérifien des phosphates a multiplié les actions de proximité visant la protection de la terre, des agriculteurs, des éleveurs et des ruraux, véritables pourvoyeurs des centres urbains en denrées alimentaires et en produits agricoles sains. Par exemple, en matière de gestion des émissions atmosphériques, l'office a mis en place un système de traitement de gaz dans l'optique de réduire les émissions d'hydrogène.

Ce système permet à l'OCP d'éviter plus de 300 000 tonnes d'émissions de CO2 par an. Le coût estimé de cet investissement est de 280 MDH. Le pipeline permettra également au groupe une réduction des émissions de

CO2 de 900 000 tonnes par an, soit près de 20% de l'intensité carbonique moyenne liée à l'activité phosphatière du Maroc.

En matière de gestion de déchets, le groupe s'est engagé auprès de partenaires leaders dans le domaine de la gestion des déchets afin de procéder à la récupération, au recyclage, à la valorisation et l'élimination des déchets.

Ainsi, quelque 150 000 tonnes de cendre de pyrothine et plus de 1 700 tonnes de déchets industriels sont en cours de déstockage pour être valorisées et servir de substituts au fuel ou à certains additifs minéraux. Aussi, plus de 50 tonnes de papier sont recyclées.

Cosumar : l'ensemble des filiales impliqué

Avec son projet d'entreprise Indimage 2012, le groupe Cosumar a mené plusieurs actions afin de concilier compétitivité industrielle et respect des engagements et valeurs morales. Ces actions ont été couronnées par la reconnaissance de l'ensemble de ses filiales comme œuvrant en conformité avec les référentiels NM ISO 9001, NM ISO 14001 et NM 00.5.801 (OHSAS 18001).

Parmi les actions RSE figurent l'amélioration des revenus des acteurs de la filière sucrière à travers une amélioration de la productivité des cultures sucrières, des financements aux agriculteurs ainsi que des actions de soutien et d'assistance technique, et de financement de l'irrigation moderne.

Ces multiples actions ont été récompensées par une série de prix dont le dernier en date est «Pionniers de la RSE et de l'économie verte en Afrique» reçu en 2012 ou encore les trophées FAO et «Top-Performer» et le Prix national de la sécurité obtenus en 2011.